



## SECTION DES BOUCHES DU RHONE

### Compte-rendu du CHS-CT Finances du 19 septembre 2017

Ce CHS-CT, a permis à **FO-Finances13** de réaffirmer sa totale opposition à cette politique mortifère de restructurations/fusions de services, engagée depuis des années, par les administrations des finances.

Ce rétrécissement continu du maillage de proximité et du champ de missions entraîne déplacements imposés et remise en cause professionnelle. Les conditions de travail se sont détériorées ce qui génère un mal être croissant chez les collègues impactés. Pire, un sentiment d'abandon apparaît face aux positions de façade affichées par nos directions.

## DOUANES

### Présentation du rapport de visite CHS sur le site de Brégaillon :

Le problème du déchargement des boues « monégasques » est suivi par **FO-Finances13** avec une acuité majeure. Les manifestations allergiques consécutives à l'épandage de poussières issues de ces boues et déclarées toxiques par analyses laboratoires, sont, malheureusement, toujours d'actualité.

Lors de la visite CHS du site de Brégaillon le 07/06/17, il a bien été constaté un effort de nettoyage des locaux et des abords des lieux d'activité des agents de la brigade de surveillance de Toulon. Les responsables nous ont assuré avoir pris les dispositions nécessaires auprès de la CCI du Var pour organiser les rotations en prenant en compte les vacances de service. Ils nous ont informé que la dernière opération de déchargement aurait lieu début juillet 2017.

**La situation n'est pas aussi idyllique. La dernière expédition de boues à été réalisée bien plus tard que prévu, d'autres vont suivre en décembre. Les signes allergiques perdurent.**

Interpellé, le DR des douanes de Provence, dont dépend la brigade, s'est justifié en insistant sur l'effort déjà consenti par l'encadrement douanier et la CCI. Il a rapellé que le port de Brégaillon devait faire l'objet de réhabilitations et d'aménagements de mise aux normes dans un futur proche. Il a voulu être rassurant en mettant en avant les contrôles de la DREALE et le suivi régulier de la hiérarchie locale.

Les agents de Toulon, victimes des effets néfastes, ne peuvent pas se contenter de ces réponses. Face à l'angoisse grandissante et le peu de visibilité sur le déroulement du transport de boues réputées allergisantes, **FO-Finances13** a demandé une expertise approfondie sur l'exposition prolongée de fonctionnaires à Brégaillon.

La prise de position de l'ISST et de la médecine de prévention laisse pantois. Bien que parti prenante dans l'exécution des premières actions d'analyse et de prévention, ils arguent de la difficulté de mise en place de ce type d'examen et de la fragilité juridique des résultats, non opposables, selon eux, à l'administration étant donné le caractère d'atteinte supposé à la santé

publique due à une activité privé. Sans autres réponses, Ils conseillent aux agents d'utiliser leurs EPI (équipement de protection individuelle), mis à disposition pour se protéger.

Cette attitude digne de Ponce-Pilate n'honore pas ses auteurs. Une telle prise de position est inacceptable. L'état de saleté des masques de protection individuelle prouve la pénibilité du travail sur le site.

**FO-Finances13 refuse le statu-quo et demande une réelle prise de conscience des donneurs d'ordres et l'installation de mesures efficaces de protection du personnel.**

### Présentation du DUERP/PAP de la DR des douanes de Provence avec vote :

Cet exercice a, une nouvelle fois démontré, que malgré le travail effectué et l'énergie dépensée, le résultat était médiocre et trop contraint. **FO-Finances13** a regretté le caractère institutionnalisé mais finalement peu efficace. Loin de rejeter l'action de la direction de Provence, **FO-Finances13** ne peut qu'être sceptique sur l'apport concret de ce DUERP, pénalisé par le manque de moyens budgétaires.

**Abstention de FO-Finances13.**

### Transformation du Centre de Liaison Interrégional (CLI) de Marseille en CODT (centre opérationnel Douanier terrestre) de Marseille et rattachement de ce service à la Direction régionale de Marseille.Point soumis à vote.

Cet examen en CHS-CT, fait suite à un premier GT du 5 septembre dernier. Etaient présents le DR de Marseille et le DRGC, tous deux concernés par ce projet.

Le futur CODT couvrira une zone géographique dépassant largement la DI PACA CORSE pour tenir compte des axes autoroutiers (cf Perpignan, Midi-Pyrénées Montpellier et Auvergne). 08 DR seront dans sa zone d'action. Ce service sera rattaché à la DR de Marseille.

Il n'y aura donc pas de création d'une nouvelle résidence. Ce sera la résidence de Marseille SURV.

**L'objectif** de la transformation du CLI en centre opérationnel a pour but un meilleur soutien opérationnel, associé à un meilleur partage de l'information.

**FO-Finances13 conteste l'intitulé de ce point de l'ordre du jour. Pour nous, il ne s'agit pas d'une simple transformation de service, mais bel et bien, d'une suppression : celle du CLI ! En outre nous constatons que les moyens humains qui seront mis à disposition seront insuffisants (futur service calibré à 17 agents). Même l'administration le reconnaît !**

**En effet, le fonctionnement du service sera le H24**, avec 2 vacations journalières de 12 heures. 3 agents le jour et 2 agents la nuit. Les agents seront polyvalents, d'où l'importance de la formation professionnelle (cf postes d'opérateur, d'analyste et de régulateur). **Le volet formation est essentiel pour FO-Finances13.**

La période transitoire de mars à septembre 2018 qui correspond au début et à la fin de la montée en charge, risque d'être difficile à gérer...

### Aspect immobilier :

Un projet a été remis à la DI par un programmiste au mois de juillet 2017. Un maître d'œuvre sera recruté, un métrage des surfaces réalisé avec des valeurs cibles.

Les travaux seront exécutés pièce par pièce et feront parti du marché public unique de l'ensemble du bâtiment de l'hôtel des douanes. Ce cadre global sera contraignant avec des travaux en cascade (CODT, CODM, Recette Interrégionale, services DI, Marseille-Port...) et surtout ...**en site occupé. FO-Finances13 est très inquiet à ce sujet et nous serons très vigilants sur le déroulement de travaux.**

**Sera organisé un CHSCT DR/Gardes-côtes (partie prenante du projet) le 11 octobre, suivi d'un Comité Technique (CT) d'ici novembre.**

**Vote: FO-Finances13 vote contre pour les raisons suivantes:** Il ne s'agit pas pour nous, d'une simple transformation de service avec un transfert d'emploi (à l'instar de la création du CODM) mais d'une restructuration qui ne doit pas se faire à minima!

Le volet GRH est capital pour FO qui est toujours dans l'attente (au moment de la tenue de ce CHS-CT) de réponses précises de notre Direction Générale sur le sujet...

Les effectifs prévus ne seront pas suffisants par rapport aux missions et régime de travail.

**Pour FO, affaire à suivre...avec grande attention et vigilance.**

## DGFIP

**FO-Finances13** a interpellé la Direction, au travers de sa déclaration liminaire, sur la propreté des abords du site Prado-Borde-Liandier.

Pour rappel, une association livre des repas au sdf au coin des rues Liandier et avenue du Prado. Les sdf qui récupèrent ces repas, s'installent alors sous les porches des bâtiments de la DGFIP, car ils y sont abrités.

La direction est intervenue auprès de l'association concernée, afin que celle-ci déplace le lieu de livraison. Malheureusement, par manque d'interlocuteurs (elle n'a eu affaire qu'à des bénévoles dans l'incapacité de prendre quelconques décisions) sa proposition a été ignorée. Puis elle s'est adressée au CCAS, lequel lui a réservé un avis mitigé. Elle a donc contacter les services de la mairie de Marseille et a obtenus que ceux-ci nettoient les abords de la DGFIP. Mais malheureusement, cette solution n'a été que temporaire, car le nettoyage des abords de ces bâtiments incombent à la DGFIP qui en est propriétaire.

Néanmoins, le président nous a confirmé que le Directeur régional allaient envoyer un courrier au maire, afin de lui demander d'intensifier et de poursuivre ces nettoyages.

Pour le moment, la Direction n'a pas trouvé d'autres solutions afin de résoudre ce problème, et est ouverte à toutes propositions qui pourraient lui être faites pour résoudre ce problème.

**FO-Finances13 a conscience des problèmes de salubrité que cette situation génère et reste vigilant sur les suites qui seront données à ce dossier.**

## Fusion des SIE de Marseille 4/13 et 11/12

La fusion des 2 SIE de Marseille est prévue pour le 01<sup>er</sup> janvier 2018. Le nouveau SIE portera le nom de **SIE de St Barnabé** et se situera au rez de chaussé du site de St Barnabé.

Un point a été fait sur les travaux qui débiteront à compter du 20 novembre 2017. Ils seront exécutés en horaires décalés (après 16h30) afin que les agents ne soient pas indisposés.

## Fusion des SIP de Marseille 1er et 8ème arrt

Les agents des 2 SIP ont demandé à être sur le même plateau. Nous aurons le planning des travaux qui auront lieu en novembre, pour une livraison en décembre.

Une salle de réunion sera commune au nouveau SIP et aux BDV.

Le déménagement est prévu au 01<sup>er</sup> janvier 2018.

La fin des travaux permettra l'installation définitive des deux BDV.

## Installation du SDE d'Aix en Provence

Le SDE d'Aix en Provence va se situer sur le site avenue de la Cible, eu rez de chaussée à gauche de l'entrée, à la place du SPF2 qui sera déplacé de l'autre côté du bâtiment. Le plan définitif présenté ne rectifie que la zone d'accueil. Il ne tient pas compte de la volumétrie de celle-ci. **FO-Finances13** est intervenu en rappelant qu'il faut chiffrer au plus tôt cette volumétrie, afin d'organiser au plus près le fonctionnement de ce SDE. De plus, que vont devenir les SPF1 et 2 et comment trouver la place pour les archives.

## Questions diverses

- Au 1<sup>er</sup> septembre 2017 les BDV de Ste Anne se sont installées au 3<sup>ème</sup> étage du 22 rue Borde

- La Division du contrôle Fiscal s'installera le 04 et 05 octobre dans les locaux du 27 rue Liandier. Il a été demandé l'installation de panneau de signalisation pour un meilleur cheminement vers les sorties de secours pour les personnes à mobilité réduite.

- Les agents du service du courrier du site de Sadi-Carnot ne peuvent plus ouvrir les fenêtres et faire aérer les locaux à cause de l'amoncellement des fiandes de pigeons. Le nettoyage ne peut se faire que par la cour ou par le toit. Il est impossible de faire rentrer une nacelle à l'intérieur du site. Deux sociétés de nettoyage par voltige ont été contactées, les devis sont en attente. Une autre solution a été évoquée : l'installation d'un filet anti-pigeon.

**Pour FO-Finances13, malgré les dispositions présent par la Direction Départementale pour que ces fusions se fassent dans les meilleures conditions possibles pour les agents, celles-ci restent une stratégie bien peu ambitieuse et peu porteuse de développement pour notre administration.**

**La position FO-Finances13 est l'arrêt immédiat des restructurations. Ces projets ne visent finalement qu'à absorber les suppressions d'effectifs.**

## INSEE

Lors de ce CHS-CT **FO-Finances13** a dénoncé :

restructurations.

- le stress et la souffrance au travail dus à la baisse des effectifs et aux
- la présence d'amiante et de légionelle sur le site de Menpenti
- les problèmes de logistique et de fonctionnement rencontrés par les agents

aixois

Concernant la présence d'**amiante** dans les locaux de Menpenti, la Direction nous a informé que, suite à la demande des organisations syndicales faite en CTL, **les travaux démarreront au mois de janvier 2018** au lieu de mars-avril 2018 comme prévu.

Par ailleurs, nous avons revendiqué que toutes les mesures soient rapidement prises pour éradiquer le problème de legionella dans le circuit d'eau chaude du restaurant administratif.

**Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône**

**FO - DRFiP 13 16 rue Borde**

**Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : [www.fo-dgfip-sd.fr/013](http://www.fo-dgfip-sd.fr/013)**